



COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DU
CLERMONTAIS

République Française

Département de l'Hérault

Extrait du registre des délibérations

Communauté de communes du Clermontais

Date de la convocation	27 juin 2016	Séance du : 12 Juillet 2016
	Votes : 40	L'An Deux Mille Seize, et le douze juillet à 18 heures, le Conseil <i>Communautaire</i> , dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle des fêtes de BRIGNAC, sous la présidence de Monsieur le <i>Président</i> , Jean-Claude LACROIX
Présents : 32	Pour : 39	
Absents : 5	Contre : 1	
Représentés : 8	Abstention : 0	

Étaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), M. Henri JURQUET (Brignac), M. Claude REVEL (Canet), Mme Maryse FABRE (Canet), Mme Bénédicte BENARD (Canet), M. Michel SABATIER (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), M. Jean GARCIA (Clermont l'Hérault), Mme Micaela MARTINEZ-ROQUES (Clermont l'Hérault), M. Bernard BARON (Clermont l'Hérault), Mme Elisabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault), M. Bernard FABREGUETTES (Clermont l'Hérault), M. Yvan PONCE (Clermont l'Hérault), Mme Laure ROBERT (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Philippe VENTRE (Lacoste), M. Alain BLANQUER (Lieuran-Cabrières), M. Daniel VIALA (Mérifons), M. Serge DIDELET (Mourèze), M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Sylvie MALMON (Nébian), M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), Mme Audrey GUERIN (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), Mme Mylène BOUISSON (Paulhan), M. Laurent DUPONT (Paulhan), M. Christian BILHAC (Péret), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Jean COSTES (Salasc), M. Gérard VALENTINI (Valmascle).

Absents représentés :

Mme Françoise REVERTE (Aspiran) représentée par M. Olivier BERNARDI (Aspiran)
 M. Denis MALLET (Cabrières) représenté par M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras)
 M. Marc FAVIER (Canet) représenté par M. Claude REVEL (Canet)
 Mme Yolande PRULHIÈRE (Clermont l'Hérault) représentée par Mme Micaela MARTINEZ-ROQUES (Clermont l'Hérault)
 M. Laurent DÔ (Clermont l'Hérault) représenté par M. Bernard BARON (Clermont l'Hérault)
 Mme Sophie OLLIE (Clermont l'Hérault) représentée par M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault)
 M. Olivier BRUN (Fontès) représenté par M. Claude VALERO (Paulhan)
 M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault) représenté par M. Bertrand ALEIX (Paulhan).

Absents : Mme Berthe BARRE (Ceyras), Mme GREGOIRE Arielle (Clermont l'Hérault), M. Georges GASC (Paulhan), M. Alain SOULAYROL (Liausson), M. Eric VIDAL (Villeneuve).

Objet : Lancement du projet « Abeille : la défense de l'abeille et le développement de l'apiculture sur le Clermontais ».

Monsieur JURQUET rappelle aux membres du Conseil Communautaire que lors du diagnostic territorial mené dans le cadre de la démarche Agenda 21, la problématique générale de l'abeille a été soulevée. Compte tenu des enjeux à la fois mondiaux et locaux, la défense de l'abeille, de l'apiculture et de la biodiversité a été inscrite dans le plan d'actions.

Avec le projet « Abeille », la Communauté de communes du Clermontais souhaite mettre en place un véritable outil de développement local.

Cette volonté est complémentaire à l'engagement des communes du Clermontais dans le « Défi 0 pesticide » et la création d'un poste d'animateur captages prioritaires et pollutions diffuses au sein du service Eau et Environnement du Pôle aménagement du territoire de la Communauté de communes du Clermontais.

Cela s'est traduit par l'adoption :

- Le 26 juin 2013, d'une délibération portant adoption du plan d'actions 2012 – 2020,
- Le 14 octobre 2014, d'une motion invitant le gouvernement à agir auprès de l'Union européenne pour une interdiction de tous les néonicotinoïdes et préserver ainsi les insectes pollinisateurs, l'environnement et la santé,
- Le 30 mars 2016, une délibération révisant les autorisations d'engagement et crédits de paiement de 20.000 € répartis de la façon suivante : 5.000 € en 2016, 5.000 € en 2017, 5.000 € en 2018, 5.000 € en 2019, afin de financer le partenariat avec le Syndicat apicole « l'abeille héraultaise ».

Deux projets de convention avec le Syndicat départemental et les communes du Clermontais, seront présentés lors d'un prochain conseil communautaire, afin de définir les modalités de partenariats techniques et financiers entre les différentes parties avec :

- L'installation progressive de ruches sur un espace vert de la Communauté de communes et dans chaque commune engagée dans le « défi 0 pesticide » et labellisée « terre saine »,
- Le suivi sanitaire et matériel des ruchers, les récoltes et la mise en pot du miel,
- Des animations grand public,
- Le développement, en lien avec le monde agricole local et les sociétés de chasse, de jachères cynégétiques et mellifères,
- L'aide à l'installation de nouvelles colonies et de nouveaux apiculteurs, en facilitant l'accès à la formation,
- Le soutien à l'animation d'un réseau des apiculteurs du Clermontais,
- Le soutien à la création et au développement de la coopérative apicole.

Ce projet abeille pourrait être placé sous le patronage de feu Joseph Rouquette, apiculteur à Paulhan, lequel avait sollicité en 2014, la Communauté de communes pour soutenir le projet de création d'une coopérative apicole et aider les petits exploitants dans l'extraction du miel avec une mutualisation des outils et des moyens techniques. Ce projet est actuellement bien avancé et serait hébergé dans les locaux du Lycée agricole de Gignac.

Monsieur le Président soumet ce point au vote

Le conseil communautaire ouï l'exposé de Monsieur JURQUET, et après en avoir délibéré,

A LA MAJORITÉ,

APPROUVE le lancement du projet « Abeille : la défense de l'abeille et le développement de l'apiculture sur le Clermontais » tel que présenté

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de communes du Clermontais,



Jean-Claude LACROIX

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20160719-2016-07-12-03-DE
Date de télétransmission : 19/07/2016
Date de réception préfecture : 19/07/2016